

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Coronavirus

Hertz se déclare en faillite aux USA et au Canada

Le géant de la location de véhicules est assommé par le gel des voyages dû... • (Page 08)

Allemagne

Un remède de cheval pour sauver Lufthansa

Après 20 ans d'absence et de longues négociations, l'Etat revient en force dans ... • (Page 08)

PAIEMENTS DES FRAIS DE JUSTICE COMMERCIALE • (Page 03)

Le Togo autorise les cartes prépayées



Infrastructure

Vers la réhabilitation de l'hôtel Kara

Le Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs va réhabiliter l'Hôtel Kara, situé... • (Page 03)

Entreprises minières

Les délégués du personnel et syndicaux outillés

En vue de mener à bien la lutte contre la pandémie de coronavirus qui sévit et n'épargne... • (Page 11)

Lutte contre le coronavirus

StarTimes annonce sa participation à l'Alliance #INFORAFRICA

L'Alliance #INFORAFRICA contre le coronavirus vise à répondre aux défis auxquels le continent... • (Page 06)

Réforme du Franc CFA

Les parlements africains ne seront pas consultés

Annoncé comme étant enterré par de nombreux médias, notamment en France... • (Page 06)

Trophées Annuels de Global Finance • (Page 04)

Ecobank désignée la Banque la plus innovante



Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI.. et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Campagnes agricoles

Le Togo réussit à constituer ses stocks d'engrais

À la mi-mai, le Bénin, le Togo, la Guinée, et la Mauritanie ont réussi à constituer l'intégralité de leurs stocks en engrais, alors que les mesures drastiques, notamment la fermeture des frontières dans les pays ouest-africains en raison du Covid-19, ont fait planer pendant plusieurs semaines, le spectre de l'incertitude sur le démarrage des campagnes agricoles.



À l'orée des nouvelles campagnes, l'observatoire ouest-africain des engrais, dans l'un de ses plus récents rapports de veille, en date du 15 mai, signale que près de la moitié des pays dont il monitorise les données — 8 pays sur 17, y compris le Tchad et la Mauritanie — ont déjà au moins 80 % de leurs besoins annuels en stock. Selon les observations, ni la vitesse de propagation de la pandémie, ni les impacts économiques et financiers y afférents, n'ont eu raison du secteur des engrais. «Six semaines plus tard, alors que la saison agricole n'a pas encore commencé sauf sur la côte, les livraisons ont continué dans les ports, aux usines de mélange, et dans les entrepôts avant la distribu-

tion directe aux paysans et les ventes par les réseaux d'agro dealers», remarque l'Observatoire. Et de se satisfaire : «Ce sont plus de 80 % de la demande estimée dans l'ensemble de la zone (environ 3,45 millions de tonnes) qui sont déjà disponibles pour cette campagne 2020.» Dans la plupart des pays, les importations ont même été réalisées plus précocement qu'en 2019 ou sur la moyenne calculée sur la période 2016-2019. Ainsi, les six plus grands marchés d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria et Sénégal) — représentant 87 % du marché régional pour environ 3 millions de tonnes — ont importé à eux seuls environ 1,1 million de tonnes, en avance quasiment d'un mois sur le calendrier ha-

bituel. Selon les données pour 2016-2019 recueillies par AfricaFertilizer.org, le Togo consomme en moyenne 61 000 tonnes d'engrais par an, mais reste l'un des pays qui subventionnent modestement les fertilisants. Si le Ghana et le Sénégal subventionnent 80 % de leur marché, les gouvernements du Togo, du Bénin, de Côte d'Ivoire ou même du Burkina Faso en sont encore à moins de 30 % de subventions. «Les pays qui ont déjà mis en place des subventions importantes continuent à mettre en œuvre leurs programmes respectifs, tandis que ceux qui n'en ont pas ou qui ont des programmes plus modestes ont annoncé de nouvelles subventions (Côte d'Ivoire, Togo et Nigeria).»

Avec Togo First

AUX DECIDEURS ...

NP

Sauver le secteur informel

L'Afrique est relativement épargnée par la pandémie du COVID-19. La maladie y est beaucoup plus lente que dans la plupart des autres régions du monde. L'activité économique formelle dans tous les pays tourne au ralenti, au même moment où le secteur informel, aussi têtue qu'il soit continué de développer ses tentacules pour la satisfaction des besoins des populations. Une réalité africaine aux vues et aux vues de tous. Aujourd'hui, avec l'avènement du COVID-19, et étant donné la difficulté d'interdire les activités informelles sur l'étendue du territoire national d'un pays africain, il semble plus judicieux d'encourager une reprise progressive de certaines de ces activités. Contrairement aux pays développés, le phénomène de l'informel est très présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène se nourrit de la relative faiblesse de l'État et de la coexistence entre des institutions formelles héritées de la colonisation et celles tirées des us et coutumes africains. La majorité des Africains vivent au jour le jour et se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité. Vouloir confiner ces acteurs équivaudrait alors à les laisser mourir à petit feu. Par ailleurs, ils contrôlent la quasi-totalité des chaînes de production et de distribution alimentaire. Les protéger reviendrait à préserver des moyens de subsistance, mais en même temps éviter une rupture de ces chaînes qui favoriserait la hausse des prix.

Le maître-mot est ici l'efficacité de l'encadrement gouvernemental, qui se ferait en usant de la carotte et du bâton. Les acteurs de l'informel — les individus et les entreprises — qui respectent les gestes barrières seraient soutenus par un financement préférentiel et auraient accès aux marchés et à d'autres avantages. Mais cela suppose aussi que la force publique soit plus présente pour les superviser et de façon très stricte.

Par exemple, les dispositions prises concernant le transport intra-urbain au Sénégal consistant à autoriser certains transports publics à opérer en respectant certains gestes barrières, comme le port des masques et la limitation du nombre de passagers autorisés, sont pertinentes et pourraient être renforcées et répliquées dans d'autres secteurs. Le seul bémol est que l'appui de l'État devrait être davantage ressenti par les acteurs qui respectent les règles, pour combler ne serait-ce que partiellement le manque à gagner subi. De même, les activités de production alimentaire, comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche et la transformation des produits alimentaires pourraient être davantage encouragées et soutenues. Au niveau des marchés à ciel ouvert, les mesures actuellement appliquées dans beaucoup de pays, consistant à les fermer plus tôt pour les désinfecter et les remettre à la disposition des commerçants et clients, sont salutaires. On pourrait en augmenter l'efficacité en renforçant le contrôle, les sanctions le cas échéant et l'accompagnement. La réouverture des activités économiques est d'autant plus souhaitable que les fonds de solidarité mis en place par les États pour soutenir les ménages pauvres, ne suffiront pas pour couvrir tous les ménages pauvres de nos pays, surtout si la pandémie devait encore durer. En autorisant la reprise de certaines activités informelles, l'État permettrait en même temps aux acteurs concernés de pouvoir subvenir au moins partiellement à leurs besoins et de réduire leur dépendance envers l'assistance publique. De plus, ces activités généreront des impôts et taxes indirects qui amélioreront le recouvrement fiscal. En effet, si le secteur informel paie très peu d'impôts directs, il contribue fortement à l'impôt indirect, qui constitue la part la plus importante des recettes fiscales.

En Afrique, l'informel fait face à de nombreuses contraintes, notamment le manque de formation, le manque de clientèle fidèle, des infrastructures inadéquates de télécommunication et de transport et, bien sûr, le faible accès à un financement adapté et des filets de sécurité sociale. La crise actuelle offre à l'État une occasion unique d'obtenir plus de prise sur ces activités pour mieux les inciter à se moderniser et se consolider.

● Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Paielements des frais de justice commerciale

Le Togo autorise les cartes prépayées

Au Togo, les cartes prépayées Mastercard et Visa sont désormais autorisées dans le système de paiement en ligne des frais de justice commerciale.

● Joël YANCLO

Nouvelle possibilité de paiement en ligne au Togo. Le pays étend les moyens de paiements des frais de justice commerciale aux cartes prépayées. Ceci, après avoir rendu possible en ligne le paiement des frais d'enrôlement des dossiers commerciaux à travers une plateforme admettant Tmoney et

Flooz. Ainsi, les détenteurs de cartes de paiement Mastercard et Visa, peuvent effectuer leurs démarches aux fins de saisine du tribunal de commerce de Lomé, procéder aux paiements des frais de rôle en se connectant à cette plateforme. Cette extension devrait faciliter la saisine en ligne du tribunal de commerce de Lomé, notamment pour les non-détenteurs de comptes mobile

money. La plateforme offre la possibilité aux justiciables ou à leurs avocats de consulter les rôles d'audiences, les statistiques et les affaires en instance. Pour rappel, le projet de renforcement des capacités des chambres commerciales du TPI et CA Lomé s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires par les autorités du Togo. Dans cette optique, les chambres commerciales ont été multipliées pour tenir compte du contentieux actuel qui nécessite la spécialisation des magistrats et greffiers pour faciliter le traitement des dossiers dans les meilleurs délais. Ce qui nécessite donc que le fonctionnement des chambres commerciales soit renforcé pour répondre aux normes et standards in-



ternationaux. La mise en œuvre du projet a permis entre autres de réduire de manière significative le temps de traitement des dossiers ; d'atteindre un taux élevé d'affaires jugées sur les affaires enrôlées au cours d'une année aussi bien au tribunal qu'à la cour d'ap-

pel. Dans un souci de célérité, la procédure de saisine a été diversifiée pour accélérer davantage le traitement des dossiers. La plateforme informatique de traitement des dossiers à caractère commercial conçue depuis 2015 est mise à jour avec un accès dédié aux

avocats, huissiers et tout justiciable dans le besoin de saisir le tribunal de commerce. La modernisation de la justice, a été pour le gouvernement un moyen de lutte contre la corruption et de faire du Togo une destination privilégiée des investisseurs.

Infrastructure

Vers la réhabilitation de l'hôtel Kara

Le Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs va réhabiliter l'Hôtel Kara, situé au cœur de la ville éponyme, à environ 420 km de la capitale togolaise.

Les travaux annoncés se répartissent en 3 lots et devront permettre de donner un nouveau visage à ce cadre d'accueil et de vie. Le financement destiné à couvrir le coût de ces travaux provient du Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme (FPDT), gestion 2020. Pour s'assurer d'avoir les entreprises les mieux qualifiées pour l'exé-

cution des travaux, le ministère chargé du tourisme lance jusqu'au 11 juin prochain, un appel d'offres. Et si un candidat est autorisé à soumissionner pour les 3 lots, il ne peut en revanche être attributaire que d'un seul lot. Les entreprises nouvellement créées, incapables de faire la preuve de leur capacité financière par leurs états financiers des 3 dernières années, bénéficieront de

conditions assouplies. Elles prouveront leur capacité financière et économique par tout autre document. Notons que ces travaux entrent dans un vaste programme mis en œuvre par les pouvoirs publics, à l'effet de redonner vie aux infrastructures hôtelières et plus globalement, à dynamiser le secteur touristique.

Togo First



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Trophées Annuels de Global Finance

Ecobank désignée la Banque la plus innovante

Global Finance a désigné Ecobank comme la banque la plus innovante d'Afrique. L'annonce a été faite, le 26 mai 2020, à l'occasion de la 8ème édition de la cérémonie de remise des Trophées Annuels de Global Finance, les Innovators 2020, qui récompensent les entreprises qui demeurent créatifs par de nouvelles approches et de nouveaux outils financiers.

● Joël YANCLO

Ces prix se déclinent en plusieurs catégories à savoir, les meilleures innovations en finance d'entreprise, paiements, financement du commerce, gestion de trésorerie, finance islamique, avec des lauréats sélectionnés dans différentes régions du monde. Les catégories de prix comprenaient les banques les plus innovantes en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe centrale et orientale, en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Europe occidentale ; Les sociétés Fintech les plus innovantes en Asie-Pacifique, en Europe centrale et orientale, en Amérique du Nord et en Europe occidentale ; et les meilleurs laboratoires d'innovation financière. Lors de l'annonce virtuelle des lauréats, Anita Hawser, rédactrice en chef européenne de Global Finance et responsable de l'équipe d'évaluation des Global Finance Awards, a noté que les entreprises



reconnues au salon Innovators 2020 se démarquaient considérablement. Elle a déclaré que le jury a examiné l'innovation dans le contexte de l'innovation de produit ou de procédé, car ils étaient finalement plus préoccupés par l'impact de l'innovation en termes de création de valeur pour les clients ou de réponse à un besoin spécifique, comme l'accélération du processus de prêt ou d'examen

de crédit pour petites entreprises ; permettant aux entreprises de déposer des chèques à distance et de ne pas avoir à visiter les agences. Selon elle, ce sont des innovations qui réduisent considérablement le temps ou le coût des entreprises pour effectuer des tâches financières et qui transforment vraiment la vie professionnelle des clients en les aidant à fonctionner plus efficacement dans un environ-

nement commercial et économique très difficile.

Couverture géographique africaine plus grande

Ade Ayeyemi, Directeur général du Groupe Ecobank, a commenté : « Nous sommes heureux d'être reconnus comme la 'Banque la plus innovante en Afrique' par Global Finance. Cela témoigne de la force de notre marque dans

plusieurs pays d'Afrique, de notre plateforme panafricaine unique et de nos produits et solutions bancaires innovants rendus possibles par le succès de notre parcours de transformation numérique. » Avec une couverture géographique africaine plus grande que celle de toute autre banque opérant en Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et australe, Ecobank est la seule banque ayant des opérations bancaires qui couvre 33 pays africains, exploitant un réseau africain véritablement intégré qui déploie des produits et services opérant de manière uniforme à travers l'ensemble de son implantation, notamment, une application bancaire Ecobank Mobile intégrée et unifiée, opérationnelle dans les 33 pays d'exploitation en Afrique; les services Ecobank Omni et Omni Lite à l'intention des multinationales et des PME en Afrique; une application Rapidtransfer qui transcende les frontières et permet à la communauté de la diaspora d'envoyer

de l'argent directement à ses proches, instantanément et à moindre coût à travers l'Afrique; une plateforme de Banque en Ligne Ecobank, accessible facilement dans 33 pays africains. La plateforme panafricaine de Ecobank, unique et la plus grande en Afrique, est conçue pour aider à débloquer les opportunités dont recèle le continent, au profit du continent, grâce à la standardisation des processus, permettant ainsi l'intégration régionale, ainsi que le commerce et l'investissement transfrontaliers. Grâce à cette magnifique performance, le Groupe a été reconnu comme «Meilleure banque de détail en Afrique en 2019» aux African Banker Awards ; «Marque de services financiers la plus admirée en Afrique en 2019» par Brand Africa 100; «Meilleure banque numérique en Afrique en 2017» par Euro-money Awards ; «Meilleure banque de détail et innovation bancaire en 2018» par African Banker Awards, pour ne citer que ces distinctions.

Covid-19**Le Togo rapatrie ses fils**

Cent cinquante togolais bloqués hors du Togo pour raison de fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid-19, ont été rapatriés le 23 mai dernier par des vols spéciaux en provenance de Paris et de Koweït City.

● Eyram AKAKPO

Le 1er avril 2020, le président de la République togolaise Faure Gnassingbé a décrété l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie liée au coronavirus, ainsi que la fermeture des frontières terrestres et aériennes. Cette situation a bloqué des centaines de togolais hors de leur pays. Suite à leur demande de regagner leur pays, le ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des togolais de l'extérieur, dans un communiqué en date du 23 mai, a déclaré avoir « obtenu auprès de ses homologues français et koweïtiens le rapatriement de cent cin-

quante compatriotes par des vols spéciaux en provenance de Paris et de Koweït City », indique le communiqué. Pour le Chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, « d'autres dispositions sont en cours en vue de rapatrier les autres compatriotes bloqués hors des frontières togolaises dans cette situation de crise sanitaire », a-t-il souligné. En effet, ce rapatriement qui soulage les compatriotes bloqués à l'extérieur du pays, crée une psychose au sein de la population puisqu'intervenant dans une émission sur une chaîne radio de la place, le Prof Majesté Ihou Wateba, le responsable du centre de prise en charge des malades du

nouveau coronavirus (CHR Lomé commune), avait affirmé, « si nous avons le coronavirus au Togo, c'est parce qu'Air France a envoyé les premiers cas de coronavirus au Togo. Et quand ils ont arrêté les vols, les 100 premiers cas que nous avons eu à traiter sont des voyageurs et les cas contacts des voyageurs », a-t-il souligné. « ils ont amené la covid-19 au Togo, et aujourd'hui la maladie est rentrée dans les communautés où on retrouve des cas de VIH, des hypertendus, et d'autres maladies qui augmentent le risque de décès des personnes atteintes par la covid-19. Et voilà qu'on veut autoriser ces compagnies à amener encore les



gens au Togo », a-t-il ajouté. Mais, le ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des togolais

de l'extérieur tient à rassurer l'opinion nationale que les compatriotes rapatriés seront traités conformément à ces

dispositions de riposte prises au niveau du Togo afin de contenir la propagation de cette pandémie.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE RELANCE
N° 10/2020/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : 12 mai 2020

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.

Le matériel est constitué comme suit :

N°	Désignation	Quantité
Lot unique	Véhicule de type berline	02

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 16 juin 2020 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter:

- **M. Brice SIB** - Email : bsib@uemoa.int, Tél. : 25 32 86 73/ poste 86 40
- **Monsieur Yao Bonfils KOKO** - Tél : + 226 25 31 88 73 à 76 poste 88 91
Email : bykoko@uemoa.int

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet,


Adamou SOULEY



Lutte contre le coronavirus en Afrique

StarTimes annonce sa participation à l'Alliance #INFORAFRICA

L'Alliance #INFORAFRICA contre le coronavirus vise à répondre aux défis auxquels le continent africain est confronté dans la lutte contre le COVID-19. La campagne mobilise des centaines d'influenceurs, célébrités et leaders d'opinion pour d'une part, délivrer des messages de prévention sur l'ensemble du continent, et d'autre part soutenir des initiatives locales innovantes contre le virus.

● Joël YANCLO

La campagne #INFORAFRICA compte déjà le soutien de nombreux influenceurs et célébrités du continent, parmi lesquels la légende mondiale Awilo Longomba, le comédien britannique d'origine congolaise Eddie Kadi, la superstar ivoirienne Afro B, la journaliste, activiste et auteure Isha Sesay, le chanteur Mhombi, la superstar nigérienne de Nollywood Destiny Etiko, l'acteur et politicien ghanéen John Dumelo, les footballeurs Tresor Lualua et Yannick Bolasie. Outre la campagne de sensibilisation panafricaine, #INFORAFRICA s'aligne sur les efforts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des gouvernements africains et des autorités nationales de la santé publique pour fournir des informations exactes afin d'enrayer la propagation de la pandémie sur le continent.

Les fonds mobilisés seront dirigés vers des agences réputées telles que le Fonds de réponse solidaire COVID-19 des Nations unies et le Partenariat pour accélérer les tests du COVID-19 (PACT) de l'Union africaine. Ces fonds serviront à soutenir les efforts du personnel de première ligne avec par exemple l'achat de ventilateurs, de tests, d'équipement de protection personnelle et de kits d'hygiène (savon, gel hydroalcoolique, désinfectant). S'exprimant sur le lancement de la campagne #INFORAFRICA, Eddie Kadi, a déclaré: «Alors que le virus se propage au-delà des capitales africaines, #INFORAFRICA, une campagne unique à l'échelle du continent, et la première du genre, aidera à amplifier les messages de santé publique pour mieux contenir la pandémie en Afrique. En ces temps exceptionnels, les artistes et influenceurs doivent faire



leur part et se rassembler pour transmettre des messages d'espoir et d'unité. » Groupe de média de premier plan en Afrique, StarTimes a fourni beaucoup d'efforts pour sensibiliser sur le virus depuis le début de la pandémie. L'opérateur va poursuivre son action en diffusant les messages des influenceurs de l'Alliance #INFORAFRICA afin que leurs voix touchent plus de

gens sur le continent, au-delà des capitales africaines. Le vice-président de StarTimes, Luis Lu, a déclaré : « La Journée mondiale de l'Afrique est un jour spécial pour le continent, et c'est particulièrement vrai cette année alors que le monde traverse une crise sans précédent. Le coronavirus continue de menacer l'Afrique et StarTimes est honoré de participer à l'Alliance

#INFORAFRICA pour rapprocher les populations et les aider à se protéger. »

À PROPOS DE LA CAMPAGNE #INFORAFRICA

L'Alliance #INFORAFRICA contre le coronavirus vise à répondre aux défis auxquels le continent africain est confronté dans la lutte contre le coronavirus. La campagne

mobilise des centaines d'influenceurs, célébrités et leaders d'opinion pour d'une part, délivrer des messages de prévention sur l'ensemble du continent, et d'autre part soutenir des initiatives locales innovantes contre le virus.

À PROPOS DE STARTIMES

StarTimes est l'opérateur leader de la télévision numérique en Afrique, avec 13 millions d'abonnés à ses services TNS & TNT et 20 millions d'utilisateurs de son application mobile dans plus de 30 pays. StarTimes possède une plate-forme de 600 chaînes africaines (75%) et internationales (25%, dont chinoises 1,5%). La vision de l'entreprise est de « Permettre à chaque famille africaine d'être capable de s'abonner à la télévision numérique et d'en jouir ».

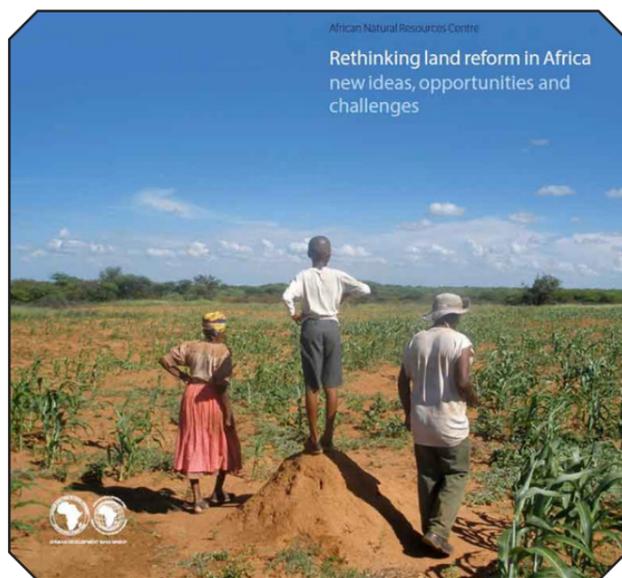
Politique foncière

L'ANRC lance une publication pour faire avancer les réformes

Le Centre africain des ressources naturelles dévoile une publication pour faire avancer les réformes cruciales de la politique foncière.

● Nicole ESSO

En réponse aux défis à travers l'Afrique en matière de propriété et d'utilisation des terres, le Centre africain des ressources naturelles (ANRC) de la Banque africaine de développement lance une série d'articles pour faciliter le débat politique. Les articles sont rédigés par des universitaires internationaux influents dont les recherches et analyses pionnières ont aidé à orienter la politique de réforme agraire en Afrique pendant plus de deux décennies. Les actions devraient insuffler une nouvelle urgence à la nécessité d'une réforme agraire. La publication, Rethinking land reform in Africa: nouvelles idées, opportunités et défis, fait suite à la Conférence de novembre dernier sur la politique foncière en Afrique, organisée par l'ANRC à Abidjan, et le 10e anniversaire de la Déclaration de l'Union africaine sur la terre. Cosmas Milton Obote Ochieng, directeur de l'ANRC et co-auteur de la publication, a déclaré: «Nous voulons que ce soit le début d'un débat inspirant qui ré-examine les hypothèses et perspectives fondamentales



qui sous-tendent les politiques de réforme agraire. Nous accueillons favorablement les nouvelles recherches, les articles et le dialogue sur ce sujet important. » Cette initiative devrait inspirer une percée dans la politique de réforme agraire. Depuis l'indépendance, les gouvernements africains ont du mal à mettre en œuvre des politiques foncières réussies. En outre, la dégradation des terres, un manque de technologie et de profondes lacunes dans les ressources et les infrastructures ont entravé la modernisation du secteur agricole essentiel de l'Afrique. Déblo-

quer ce goulot d'étranglement est essentiel pour fournir des emplois ruraux à des centaines de millions de jeunes. Une réforme efficace du régime foncier pourrait aider de manière décisive à résoudre une gestion efficace des terres qui mène à la transformation économique durable du continent. Il y a une marge considérable pour adopter de nouvelles politiques au niveau continental qui permettraient un équilibre inclusif entre les approches coutumières et nouvelles de la propriété et de l'utilisation qui favorisent un plus grand investissement dans l'agriculture.

Réforme du Franc CFA

Les parlements africains ne seront pas consultés

Annoncé comme étant enterré par de nombreux médias, notamment en France, le franc CFA en tant que système de coopération monétaire survivra, et cela, sans que les parlements de l'UEMOA donnent leur avis sur un élément majeur de la réforme, à savoir : la convention de garantie. Cette conclusion découle du projet de loi de ratification de l'accord signé le 21 décembre 2019 entre le président Macron et ses homologues de l'UEMOA.

Une disposition importante de l'accord est inscrite à son article 10 qui précise que « sous réserve de la notification par l'ensemble des parties, le présent accord entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention de garantie visée à l'article 2 ». Le même texte informe que c'est aussi l'entrée en vigueur de la convention de garantie qui permettra à la BCEAO de retirer ses réserves de change du compte d'opérations du Trésor public en France et qui marquera le départ des représentants français des instances de décision monétaire de l'UEMOA. D'une certaine manière, l'accord a ouvert la voie à ce qui risque d'être un débat juridique. Pour les parlements africains, participer pleinement au processus nécessiterait que la Convention de garantie soit négociée et signée, avant le processus de ratification par les pays africains. Cette convention de garantie constitue en effet le cœur de la réforme monétaire entreprise au sein de l'UEMOA. Son caractère illimité fait courir un risque théorique à la France, même si cette option n'a jamais été activée depuis 1994, car les pays de la zone CFA font preuve d'une discipline certaine dans la gestion de la politique monétaire. Cette convention de garantie aura aussi des conséquences sur deux zones monétaires, notamment celle de l'euro, monnaie à

laquelle est lié le CFA, et celle de l'ECO, le projet de monnaie commune qui devrait s'étendre au-delà de l'UEMOA pour intégrer les pays de la CEDEAO.

Des enjeux importants autour de la convention de garantie

Pour convaincre ses partenaires européens, la France invoque la décision n°98/683/CE du 23 novembre 1998, concernant les questions de change relatives au franc CFA et au franc comorien. Ce texte rappelle la nécessité des procédures de consultation des institutions européennes en cas de modification des accords de coopération établis avec ces monnaies. Mais il ajoute que cette consultation obligatoire « s'applique aux modifications concernant les parties à l'accord et le principe de la libre convertibilité à parité fixe entre l'euro et les francs CFA et comorien, cette convertibilité étant garantie par un engagement budgétaire du Trésor français ». Ainsi, du moment que le principe de la parité fixe n'est pas remis en cause et que sa garantie reste active même sous de nouvelles conditions, la France estime ne pas avoir besoin de consulter les autres pays de la zone euro. Dans le projet de loi, elle affirme que cela ne constitue pas un problème. C'est sans doute vrai, étant donné que l'ECO reste la monnaie de la

seule zone UEMOA. L'ECO compte comme autres parties prenantes, le Nigeria et le Ghana, qui pèsent pour près de 80% de l'économie de cette sous-région. Leurs dirigeants ont désapprouvé l'initiative de l'UEMOA qu'ils ont jugée unilatérale et non conforme à leurs engagements. Toute convention de garantie de l'ECO devra donc prendre en compte la possibilité de son rejet futur par les pays de la CEDEAO non membres de la zone CFA, lorsqu'ils décideront d'intégrer la monnaie communautaire. Un autre point au-delà de la garantie, qui pourrait susciter débat, c'est que la France retirera ses représentants des instances de décisions monétaires au sein de l'UEMOA, mais ne s'en écarte pas complètement. L'accord prévoit en effet, la nomination par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine d'une personnalité qualifiée au Comité de politique monétaire (CPM) de la BCEAO, en concertation avec la République française. « La personne choisie devra avoir une expérience de la zone euro », peut-on lire dans le projet de loi. Il est aussi prévu qu'à titre exceptionnel, en temps de crise et pour la durée nécessaire à sa gestion, la France peut nommer un représentant au Comité de politique monétaire de la BCEAO, avec voix délibérative.

Agence Ecofin

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↓ -0,13 %

Variation annuelle ↓ -16,67 % N° 100

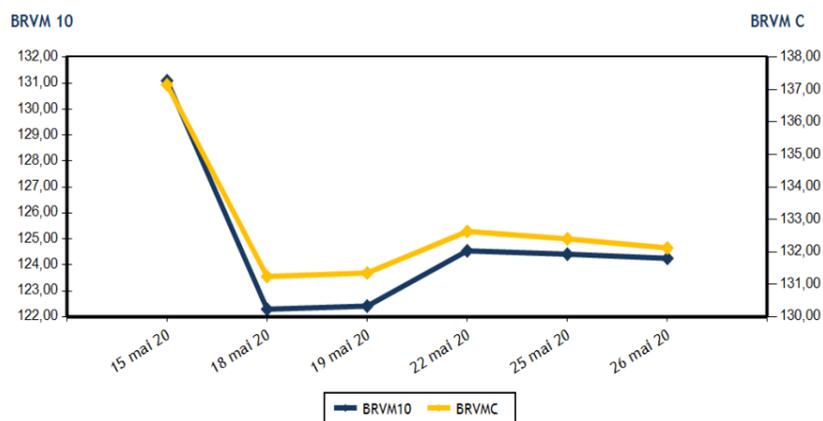
mardi 26 mai 2020

Site : www.brvm.org

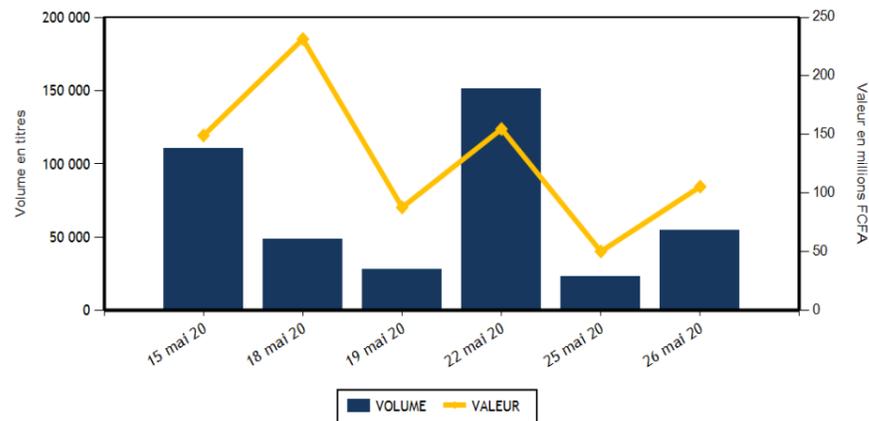
Variation Jour ↓ -0,21 %

Variation annuelle ↓ -17,03 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 969 735 961 591	-0,21 %
Volume échangé (Actions & Droits)	53 796	141,22 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	94 781 415	116,54 %
Nombre de titres transigés	35	6,06 %
Nombre de titres en hausse	9	28,57 %
Nombre de titres en baisse	12	0,00 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 052 038 459 284	2,41 %
Volume échangé	1 076	65,54 %
Valeur transigée (FCFA)	10 752 200	66,74 %
Nombre de titres transigés	9	12,50 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	7	75,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	325	4,84 %	-17,72 %
SOGB CI (SOGC)	1 750	3,24 %	-32,17 %
SICABLE CI (CABC)	800	3,23 %	26,98 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 500	2,94 %	3,40 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 000	2,56 %	-13,04 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
VIVO ENERGY CI (SHEC)	590	-7,09 %	-26,25 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	350	-5,41 %	-19,54 %
BICI CI (BICC)	3 325	-5,00 %	-51,10 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	555	-4,31 %	-8,26 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 000	-4,00 %	-16,90 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,89	0,27 %	-12,67 %	7 655	6 848 560	61,92
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	399,23	0,16 %	-19,41 %	3 557	14 455 020	8,33
BRVM - FINANCES	15	52,16	-0,11 %	-14,48 %	32 794	63 653 425	5,24
BRVM - TRANSPORT	2	335,74	0,00 %	-8,46 %	273	369 010	7,94
BRVM - AGRICULTURE	5	66,79	0,69 %	-22,23 %	2 992	4 927 490	6,62
BRVM - DISTRIBUTION	7	200,41	-3,65 %	-20,87 %	6 525	4 527 910	9,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	0,00 %	-4,08 %	0	0	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,38	
Taux de rendement moyen du marché	10,23	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,46	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	66	
Volume moyen annuel par séance	3 003,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 036 779,89	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,54	
Ratio moyen de satisfaction	39,52	
Ratio moyen de tendance	1 115,27	
Ratio moyen de couverture	8,97	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,80	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 22 66 85 / 86 - Fax : +225 20 22 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

Coronavirus

Hertz se déclare en faillite aux USA et au Canada

Le géant de la location de véhicules est assommé par le gel des voyages dû à la pandémie. En Amérique du nord, il annonce que les carottes sont cuites.



Le loueur de voitures Hertz, durement affecté par l'impact de la pandémie due au coronavirus, a annoncé vendredi soir s'être placé sous le régime américain des faillites. La procédure concerne ses opérations aux États-Unis et au Canada. «L'impact du Covid-19 sur la demande de voyages a été soudain et dra-

matique, entraînant une baisse brutale des revenus de la société et des réservations futures», a expliqué le groupe dans un communiqué. Hertz indique avoir pris des «mesures immédiates» donnant la priorité à la santé et la sécurité des employés ainsi que de ses clients. Il a en outre éliminé «toutes les dépenses non essentielles». «Ce-

pendant, l'incertitude demeure quant au retour des revenus et à la réouverture complète du marché [...] ce qui a nécessité l'action d'aujourd'hui», ajoute-t-il.

10'000 emplois déjà supprimés

Les principales régions opérationnelles internationales de Hertz, no-

tamment l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne sont pas incluses dans cette procédure dite du «chapitre 11» américain. Le 21 avril, Hertz avait supprimé 10'000 emplois en Amérique du Nord, soit 26,3% de ses effectifs mondiaux, pour faire des économies face aux incertitudes provoquées par la pandémie de Covid-19 paralysant l'économie. Le recours au chapitre 11 est un dispositif qui permet à une entreprise n'arrivant plus à rembourser sa dette de se restructurer à l'abri des créanciers. «La réorganisation financière fournira à Hertz une voie vers une structure financière plus robuste qui placera au mieux la société à l'avenir», a commenté Hertz. Les sites franchisés de Hertz, qui n'appartiennent pas à la société, ne sont pas non plus inclus dans la procédure du chapitre 11.

(AFP/nxp)

Allemagne

Un remède de cheval pour sauver Lufthansa

Après 20 ans d'absence et de longues négociations, l'Etat revient en force dans le capital du géant du transport aérien allemand.

Lufthansa et le gouvernement allemand sont parvenus à un accord sur un plan de sauvetage de 9 milliards d'euros. Il verra l'Etat devenir le premier actionnaire du groupe avec 20% du capital pour éviter la faillite du géant du transport aérien. Le gouvernement, qui fait ainsi son retour au capital de la compagnie après 20 ans d'absence, a approuvé le plan à travers le fonds de stabilité économique du gouvernement fédéral (WSF), créé pour amortir les répercussions de la pandémie de coronavirus. «Le directoire soutient» le paquet de mesures, qui doivent encore être approuvées par la Commission européenne et une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Crise sans précédent

L'accord intervient après de longues négociations sur des aides alors que l'entreprise, comme l'ensemble du secteur aérien, traverse une crise sans précédent. Dans le détail, l'Etat va, dans le cadre d'une augmentation de capital, acquérir 20% du groupe pour 300 millions d'euros, soit 2,56 euros par action, soit un prix bien inférieur au prix du marché, censé garantir à Berlin un retour sur investissement. Il va aussi injecter 4,7 milliards d'euros de fonds sans droit de vote dans le cadre d'une «participation silencieuse», sur laquelle Lufthansa paiera un intérêt progressif allant de 4% en 2020 et 2021 à 7,5% en 2027, détaille le groupe dans un

communiqué. Pour 1 milliard de fonds supplémentaires, Berlin a la possibilité d'augmenter sa participation à 25% et une action, soit une minorité de blocage en droit allemand.

Mur anti-OPA

La convertibilité pourrait être exercée «en cas d'offre publique d'achat par un tiers» et permettrait de la faire échouer. L'Etat obtient également deux sièges au conseil de surveillance de Lufthansa, mais renonce à son droit de vote aux assemblées générales «sauf en cas d'offre d'achat». S'y ajoute un prêt de 3 milliards d'euros pour le groupe, qui par ailleurs n'aura pas le droit de verser des dividendes à ses actionnaires.

Pour l'exercice 2019, Lufthansa avait déjà suspendu la rémunération de ses actionnaires pour préserver sa solvabilité.

700 avions encore cloués au sol

Le WSF doit vendre ses participations au prix du marché d'ici le 31 décembre 2023 si le groupe a remboursé les fonds injectés, précise Lufthansa. Actuellement, près de 700 des 760 avions du groupe sont cloués au sol et, en avril, Lufthansa a transporté quelque 3000 passagers contre 350 000 avant la crise. Au premier trimestre, la perte d'exploitation s'élevait à 1,2 milliard d'euros et devrait être encore plus lourde sur les trois mois suivants.

(ats/Le Matin)

Suisse / Coronavirus

L'horlogerie heurtée de plein fouet

Suite à la pandémie, le commerce extérieur a connu en avril sa plus forte chute depuis des décennies.

Conséquence des mesures mises en oeuvre dans le monde en vue de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, le commerce extérieur s'est effondré en avril. En termes désaisonnalisés, les exportations ont dégringolé de 11,7%, alors que les importations ont chuté de 21,9%. Il s'agit de la plus forte dégradation mensuelle depuis des décennies. La balance commerciale n'en a pas moins bouclé le mois sous revue sur un excédent mensuel record de 4,3 milliards de francs, écrit mardi l'Administration fédérale des douanes (AFD). Exprimé en termes réels, soit en tenant compte de l'inflation, le recul des exportations s'est inscrit à 10% à

16,7 milliards, soit la plus forte baisse jamais enregistrée. Les importations ont quant à elles fléchi en termes réels de 17,8% à 12,4 milliards de francs. Du côté des envois à l'étranger, tous les secteurs ont subi un net tassement, la bijouterie et la joaillerie (-77%) ainsi que l'horlogerie (-72,6%) affichant les chutes les plus vives. La baisse cumulée des envois de ces deux branches s'est chiffrée à 1,6 milliard de francs.

Coup d'arrêt des exportations horlogères

Le secteur horloger a été touché de plein fouet. Les exportations de montres ont essuyé une chute

vertigineuse en avril par rapport au mois précédent, au cours duquel un repli avait déjà été enregistré, selon les données de la Fédération horlogère (FH) et de l'Administration fédérale des douanes (AFD) publiées mardi. Au mois d'avril, les exportations horlogères se sont inscrites à 328,8 millions de francs, en baisse de 81,3% par rapport au mois de mars. Tous les groupes de matière ont essuyé des replis, entre 75% et 90% et aussi bien en valeur qu'en nombre de pièces, précise la faitière dans son relevé mensuel.

Moins d'impact sur les importations

Parmi les principaux marchés, les Etats-Unis (-86,4%), le Japon (-85,9%), Hong Kong (-83,2%) et l'Allemagne (-82,1%) ont inscrit les plus fortes baisses. Alors que la Corée du Sud (-68,6%) et surtout la Chine (-16,1%) ont connu une chute de moindre importance. «La Chine a ainsi absorbé un tiers des exportations horlogères suisses le mois passé», souligne la FH. Les importations ont moins souffert. Elles ont essuyé une baisse de 45,7% en valeur nominale (réel: -34,6%) à 112 millions de francs, selon les chiffres de l'AFD. Les fournitures d'horlogerie ont chuté de 44,5% en terme réel à 49 millions.

(ats/Le Matin)

Chine

Le boom des masques inquiète les fabricants de couches

À mesure que la Chine a produit plus de masques, ce marché est devenu très lucratif et le prix des matières premières s'est envolé. Au détriment d'autres secteurs.



En Chine, la course à la fabrication de masques en pleine pandémie de Covid-19 a fait s'envoler le prix des matières premières et pénalise le secteur des produits d'hygiène, notamment... des couches pour bébé. Le nouveau coronavirus a été détecté fin 2019 dans la ville de Wuhan. Dans la foulée, le pays s'est lancé dans un effort de guerre pour produire suffisamment de masques pour le personnel médical et protéger son 1,4 milliard d'habitants. Constructeurs automobiles, fabricants d'électronique ou de textile ont notamment été appelés à la rescousse et ont transformé à la hâte leurs lignes de production. Mais à mesure que la Chine a produit plus de masques, ce marché est devenu très lucratif et le prix des matières premières s'est envolé. En particulier celui du textile non-tissé indispensable au filtrage des masques.

«Coûts extrêmement élevés»

La flambée des prix de ce matériau, présent dans bon nombre de produits d'hygiène, menace directement la survie des producteurs de couches pour bébé, de serviettes hygiéniques ou de lingettes désinfectantes humides. «On a les capacités de production, mais les coûts sont (à présent) extrêmement élevés», soupire Huang Tenglong, dont l'entreprise basée dans la province du Fujian produit des couches. «En janvier, la matière première était à environ 13 000 yuans la tonne (1 800 francs). Mais le prix est passé à 140 000 ou 150 000 yuans (20 000 francs)» le mois dernier au moment où la demande de masques explosait à l'étranger, selon M. Huang.

Petits producteurs

Et la situation ne devrait pas s'arranger de sitôt alors que la pandémie continue de faire des ravages sur la planète, où plus de 344 000 morts ont déjà été recensés. Pour sa fabri-

cation, une couche nécessite plus de matière qu'un masque. Résultat, «beaucoup de petits producteurs ne peuvent pas tenir» financièrement, en particulier ceux qui fabriquent des serviettes hygiéniques, regrette un concurrent, Lin Yanting, à la tête de l'usine de couches DaddyBaby. Dans ces conditions, «je ne fais des bénéfices que si j'utilise la matière pour des masques», explique à l'AFP celui qui s'est résolu à exploiter ce créneau du fait de l'épidémie. Selon la presse chinoise, quelque 19 000 entreprises en Chine se sont lancées dans la production ou la commercialisation de masques après la mise en quarantaine de la ville de Wuhan et sa région fin janvier.

Problèmes de transport

Certains producteurs ont pensé à s'approvisionner en matières premières à l'étranger en espérant réduire les coûts. C'est l'option envisagée un temps par Shen Shengyuan, le directeur général adjoint de New Yifa Group, un autre fabricant de couches de la province manufacturière du Guangdong. Mais les problèmes de transport affectent la logistique et allongent les délais d'expédition. Et M. Shen a finalement renoncé. Aujourd'hui, il dit n'être «pas en mesure de produire» pour honorer les commandes de ses clients, dont la moitié sont basés à l'étranger. Pour rester dans ses frais, Huang Tenglong, qui emploie environ 400 personnes, a réduit de moitié sa production de couches et de serviettes humides, augmenté ses prix de 20% et resserré sa gamme de produits. Mais du coup, ses clients commandent moins ou ne le font plus du tout. «J'espère que la pandémie sera bientôt terminée», soupire-t-il. Car au final «on risque de perdre notre activité principale», les produits d'hygiène, s'inquiète le chef d'entreprise qui reconnaît toutefois «produire plus d'équipements de protection».

(ats/Le Matin)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Session du Comité des forêts de la FAO et Semaine mondiale des forêts	22 au 26 juin 2020	Rome (Italie)	Néant
14e réunion annuelle de la Revue économique portugaise 2020	3 juil. Au 5 juil	Porto, Portugal	Néant
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
Deuxième édition de la foire du Made in Côte d'Ivoire	22 au 26 juillet 2020	Abidjan Côte d'Ivoire	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Les influences astrales ne semblent pas vous être très bénéfiques dans le domaine financier aujourd'hui. Vous n'aurez pas l'esprit à thésauriser pour le moment. Au contraire, vous aurez tendance à dépenser à tort et à travers. Réfléchissez bien avant de prêter, et abstenez-vous d'emprunter. Si une opportunité touchant l'immobilier s'offre à vous, ne passez pas à côté.

Taureau : Tout ira bien côté argent si vous gérez sagement votre budget, évitez les dépenses excessives et attendez un moment plus favorable pour réorganiser vos placements. Dans le cas contraire, attention, un retour de bâton est possible. Si vous souhaitez vous lancer dans un achat nécessitant un emprunt important, réfléchissez longuement avant de signer.

Gémeaux : Attention à l'agressivité verbale dont les conséquences peuvent vous être néfastes. Un coup de déveine financier pourra en résulter. Journée délicate pour les placements d'argent ; il vaudrait mieux attendre.

Cancer : Avec cet aspect de Neptune, vous devrez rester vigilant concernant vos finances, vous méfiez des mauvais choix et réfléchissez longuement avant de signer le moindre contrat ou le moindre engagement. Mais avec Jupiter bien aspecté, il est tout à fait possible qu'après bien des inquiétudes, vous ayez droit à un coup de chance ou à un redressement spectaculaire.

Lion : Voilà le moment idéal pour mettre au point une stratégie financière de premier ordre. Vous saurez évaluer au plus juste les risques à prendre afin de faire fructifier vos ressources sans compromettre l'équilibre de votre situation matérielle actuelle.

Vierge : Attention, les tensions astrales du moment se feront directement sentir dans le domaine financier. Cela pourra se traduire par des modifications imprévues et gênantes concernant soit vos revenus réguliers, soit l'échéonnement de remboursements, peut-être celui de vos impôts. En outre, ne prenez aucune décision financière importante cette fois : vous risquez de faire le mauvais choix.

Balance : Attention aux finances et aux surprises désagréables qui pourraient en découler ! Prenez les devants pour équilibrer votre situation ou la protéger. Pourtant, les spéculations seront favorisées, mais restez prudent si vous placez de l'argent à l'étranger ou si vous y achetez un bien immobilier.

Scorpion : Uranus et Neptune se trouveront dans votre secteur argent. Leurs combinaisons négatives pourront déstabiliser votre équilibre budgétaire, en vous mettant face à des dépenses imprévues et difficiles à éviter, ou en provoquant des malentendus avec vos créanciers ou débiteurs.

Sagittaire : Si votre situation financière est préoccupante, sachez que la meilleure solution pour aujourd'hui réside dans l'ordre et la continuité des efforts, qui seront soutenus par Mercure en bel aspect. Surtout, ne bâtissez pas de châteaux en Espagne et n'espérez pas vous en sortir par la spéculation ou le jeu.

Capricorne : Votre situation matérielle se présentera plutôt bien. Si vous êtes prudent et avisé, vous ferez fructifier vos ressources. Cependant, évitez absolument de prêter de l'argent à l'un de vos proches.

Verseau : Excellentes perspectives financières, grâce aux planètes qui vous sont dans l'ensemble favorables mais surtout grâce aux étoiles fixes. Deux d'entre elles ont en effet pour principal effet de favoriser l'enrichissement, voire les gains inattendus. C'est donc le moment ou jamais d'effectuer des opérations ou des investissements.

Poissons : Deux poids lourds du Ciel se partageront votre secteur argent. Il s'agit d'Uranus et de Neptune, dont l'influence sur vos finances revêt des aspects contradictoires. Si Uranus apporte souvent des rentrées d'argent inattendues, Neptune de son côté peut vous empêcher d'y voir clair et vous pousser à des dépenses que vous regretterez. Par chance, votre nature raisonnable devrait vous préserver de ces effets pervers.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
 Email : leconomistetogo@gmail.com
 Site web : www.leconomistedutogo.com
 REC N°0602/11/12/19/HAAC
 Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
 Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Eyram AKAKPO
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

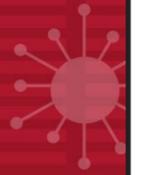
Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Éviter les contacts étroits des personnes qui présentent des « signes respiratoires tels que toux ou éternuements »



Se laver fréquemment les mains



Couvrir votre bouche et votre nez lors des éternuements



Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche



Éviter les situations de grand rassemblement dans une atmosphère confinée (concert, spectacle, etc.)



Restez chez vous, pratiquez une hygiène respiratoire et des mains en cas de signes respiratoires légers



Si vous avez de la fièvre, de la toux et de l'essoufflement, appelez votre médecin qui vous indiquera la conduite à tenir



Sauf nécessité absolue, éviter tout voyage en zone de Covid-19 déclarée



Associer le port des masques à un lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages



Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler le numéro vert du Ministère de la santé suivant :

22 22 20 73 / 91 67 42 42

Comité d'Hygiène,
Santé et Sécurité au travail (CHSST) / BOAD

COVID-19/ entreprises minières

Les délégués du personnel et syndicaux outillés

En vue de mener à bien la lutte contre la pandémie de coronavirus qui sévit et n'épargne aucun secteur d'activité, les responsables de l'ONG Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD), ont outillé les délégués du personnel et syndicaux des entreprises minières du Togo sur la sécurité et la santé au travail les 23 et 24 mai 2020.

● Bernard AFAWOUBO

Améliorer et renforcer les mesures de sécurité et de santé dans les unités de production des entreprises des mines et limiter la propagation de la pandémie à travers une action énergique et concertée dans les entreprises minières ciblées, tel est l'objectif visé par l'initiative de l'Organisation Non Gouvernementale Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD). Au total, 15 délégués du personnel et délégués syndicaux venus des entreprises ciblées comme le WACEM, SCAN TOGO ? FORTIA et DCT ont pris part à cette formation de deux jours. C'était une oc-

casation pour l'ONG SADD de renforcer les capacités et connaissances des participants sur la pandémie et aussi sa manière de propagation. Il était aussi question de rappeler et d'expliquer les mesures prises par le gouvernement pour se protéger, amener les participants à s'approprier les recommandations de l'OIT sur la sécurité et la santé du travail face à la pandémie afin de mieux se protéger, sensibiliser leurs pairs et contribuer à endiguer la propagation du virus. Selon Yves DOSSOU, coordonnateur de l'ONG SADD, cette formation se situe dans le cadre des actions de protection sociale des travailleurs dans le contexte du COVID-19 au Togo. Ces

actions ont été initiées par la SADD depuis le début de la pandémie et ont déjà permis de former d'autres acteurs. Il s'agit pour les responsables de la SADD de venir en soutien des mesures prises par le gouvernement togolais pour soutenir les entreprises, préserver les emplois et accompagner les travailleurs. « 81% de la population active mondiale est actuellement affectée par la fermeture totale ou partielle des lieux de travail due à la pandémie de la COVID-19. Le monde du travail s'attend aussi à ce que la crise fasse disparaître 6,7% des heures de travail dans le monde au cours du deuxième trimestre 2020, soit l'équivalent de 195 millions



de travailleurs à temps plein. Par ces formations, nous voulons contribuer à "agir vite", ensemble et avec détermination, afin de prendre "des bonnes mesures d'urgence qui peuvent faire la différence

entre survie et effondrement" comme le préconise le Bureau International du Travail (BIT) » a-t-il indiqué. Rappelons que la SADD, a déjà formé les délégués syndicaux des entreprises de la zone

franche comme pairs sensibilisateurs sur la COVID-19, puis à renforcer les capacités des délégués du personnel des entreprises de la zone franche du Togo sur les recommandations de l'OIT.

Football**La FTF suspend définitivement les championnats nationaux**

La saison 2019-2020 des championnats nationaux de 1ère et 2ème divisions, est définitivement suspendue. Ceci, en raison de la persistance de la crise sanitaire engendrée par la covid-19, annonce le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF).



Cette suspension, selon la Fédération togolaise de football (FTF), fait suite à la lecture du rapport des consultations entreprises par le président du Comité Exécutif lors d'une réunion

tenu lundi 26 mai. Au cours de cette rencontre, le comité dit avoir pris acte de « l'impossibilité d'organiser des matchs et de reprendre l'ensemble des championnats en cours ». L'instance a donc décidé de « l'arrêt

définitif des championnats nationaux de première et deuxième divisions, saison 2019-2020 ». Relativement aux règlements de compétitions, la Fédération Togolaise de Football informe que les clubs classés premier et deuxième à l'issue de la 20ème journée du championnat national de premières et deuxièmes divisions sont donc déclarés champions et vice-champions. Par ailleurs, « les clubs classés premiers des poules Sud et Nord, à l'issue de la 11ème journée du championnat national de deuxième division, accèdent à la division supérieure » tandis

que « les clubs classés aux deux dernières places de la première division ainsi que les clubs classés aux deux dernières places des zones Sud et Nord de la

deuxième division sont maintenus ». Ceci, par dérogation spéciale aux dispositions réglementaires. Le Comité Exécutif de la Fédération Togolaise de

Football (FTF) informera donc des conditions de démarrage de la prochaine saison 2020-2021 lors d'une prochaine séance.

iciLome

**Baromètres Togo**

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé